

# Formation de formateur·ice·s sur les compétences psychosociales (CPS) / Module 1 à NANTES les 9, 10 et 16 octobre

## Objectifs généraux

La formation de formateur·ice·s est proposée aux personnes appartenant à une institution ciblée par l'instruction interministérielle d'août 2022 sur le déploiement des CPS, des associations reconnues d'utilité publique, de l'économie sociale et solidaire (ESS), des

collectivités territoriales, en priorité, en contrepartie de la mise en place de formation auprès de professionnel·le·s. La présence à un des deux modules est obligatoire. Il est proposé en complément des temps de tutorat et une journée d'échanges de pratique dans chaque département.

Cette proposition peut être complétée par la conduite de formation en co-animation avec un formateur·ice, membres des structures d'InteractionS Pays de la Loire, en lien avec les coters.

Deux modules sont proposés en fonction des profils des formateur·ice·s :-

Un module 1 traitant des fondamentaux sur les CPS en promotion de la santé : 3 jours-

Un module 2 axé sur le transfert de compétences sur les CPS: 3 jours

Le Module 1 permet d'acquérir la maîtrise des concepts et des savoir-faire en lien avec la mise en place d'actions de renforcement des CPS de qualité, de commencer à aborder la particularité de l'accompagnement des professionnel·le·s à la prise en main de ce sujet et de prendre en main un contenu de sensibilisation de maximum 6h sur le sujet.

Ces contenus ont pu être acquis par ailleurs dans le cadre de formation CPS dispensée par Promotion Santé Pays de la Loire ou Addictions France

## Objectifs opérationnels et compétences visées

- Définir les CPS dans le champ de la promotion de la santé
- Identifier les repères pédagogiques pour l'animation de séances sur les CPS (étapes clefs, méthodes, techniques d'animation, outils, postures...)
- Identifier les séquences et les contenus clefs d'un temps de sensibilisation sur les CPS
- Identifier le rôle et les attitudes clefs du formateur

## Profils des apprenants

Public visé :

- Professionnels appartenant à une institution ciblée par l'instruction interministérielle d'août 2022 : des associations reconnues d'utilité publique, de l'économie sociale et solidaire, des collectivités territoriales, en priorité, en contrepartie de la mise en place de formation auprès de professionnels.

Prérequis :

- Engagement de l'employeur à laisser le bénéficiaire de la formation mettre en place un temps de sensibilisation (entre 1h30 et 6h en face à face + temps de préparation correspondant (minimum le temps en face à face) pour des professionnels

- Sensibilité, appétence ou expérience sur la méthodologie de projet, la promotion de la santé , l'éducation à la santé, aux questions de motivation, communication non-violente, résilience, climat scolaire, discipline positive, confiance en soi, estime de soi...
- Capacité de travail en collectif et en partenariat/ intersectorialité

## Modalités et dispositifs d'accueil

Durée : 19.50 heures (3.00 jours)

Type de formation : Formation présentielle

Nombre de stagiaires : de 10 à 17 personnes

Lieu de formation : à définir

Repas : à votre charge sauf indication contraire

Accessibilité : Nous sommes disponibles pour échanger avec vous et rechercher ensemble des solutions pour vous accueillir

Délais d'accès : 15 jours

## Contenu de la formation

- SEQUENCE INTRODUCTIVE
  - Présentation du contexte, des objectifs et prise en compte des attentes
  - Pose du cadre du groupe
  - Constitution du groupe
- SEQUENCE N°1 : Les concepts : compétences psychosociales, éducation pour la santé et promotion de la santé
  - Travail sur les représentations
  - Définition des concepts
- SEQUENCE N°2 : Les compétences cognitives : focus sur la compétence générale "renforcer sa conscience de soi"
  - Expérimentation d'activités
  - Apports sur les compétences cognitives et conscience de soi
  - Partage d'outils pour renforcer la conscience de soi
- SEQUENCE N°3 : Les compétences émotionnelles : focus sur la compétence générale "renforcer sa conscience des émotions"
  - Expérimentation d'activités
  - Apports sur les compétences émotionnelles et la conscience des émotions
  - Partage d'outils pour renforcer la conscience des émotions
- SEQUENCE N°4 : Les critères de qualité relatifs aux pratiques CPS
  - Focus sur le conducteur de séance et les étapes d'une activité
  - Les repères pour construire une progression pédagogique
  - Les pratiques formelles et informelles
- SEQUENCE N°5 : Les compétences sociales : focus sur la compétence générale "développer des relations constructives"

- Expérimentation d'activités
- Apports sur les compétences sociales et la notion de relations constructives
- Partage d'outils pour développer des relations constructives
- SEQUENCE N°6 : L'animation d'une sensibilisation
  - Animation d'une séquence à partir d'un déroulé de sensibilisation clé en main
  - Posture et rôle du formateur/ animateur

## Organisation de la formation

### Équipe pédagogique

Cécilia SALLE, Responsable de programme , Promotion Santé Camille RAISON, Chargée de projet, Association Addictions France

### Moyens pédagogiques et techniques

- Alternance entre contenu théorique et mise en pratique
- Echanges d'expériences et de pratiques
- Mobilisation des outils pédagogiques suivants : support de formation, activités CPS et activités interactives telles que quiz, cas pratiques, etc.
- Remise d'une documentation pédagogique aux stagiaires et accès aux ressources documentaires
- Remise d'une attestation de fin de formation à l'issue de la formation

## Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

### Modalités d'évaluation du positionnement et des acquis

- Avant la formation : Recueil des attentes et évaluation des connaissances et/ou compétences
- Pendant la formation : Auto-positionnements, Validation des acquis en temps réel à travers de travaux de groupes et de mises en situation
- Après la formation : Évaluation des acquis en fin de formation

### Amélioration continue

Les évaluations font l'objet d'une analyse systématique et entraîne la mise en place de mesures correctives si nécessaire en fonction des retours et attentes